



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Cancer

Question écrite n° 46419

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale sur le dépistage des cancers recto-coliques en France. Depuis deux ans, la seule action du ministère de la santé a été de créer une nouvelle commission pour examiner la même question, et pendant ce temps aucun site nouveau n'a été mis en place. La consommation de tests Hemoccult R II a même diminué dans les centres d'examen de santé et les sites expérimentaux existants ont eu des dotations budgétaires en diminution pour 1997. Un dépistage médical organisé des polypes et des cancers recto-coliques mériterait une campagne de sensibilisation et de prévention comme pour le cancer du sein qui existe depuis des années. Il lui demande les mesures envisagées en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Bocquet Alain](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46419

Rubrique : Santé publique

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 décembre 1996, page 6558